



**Cabinet du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement
Ministre de la défense**



**Secrétariat Exécutif du Conseil National pour la
Nutrition, l'Alimentation et le développement de la
Petite Enfance**

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail



**RAPPORT DE SUIVI DES INDICATEURS DU CADRE COMMUN DE SUIVI
EVALUATION DU PLAN NATIONAL MULTISECTORIEL DE NUTRITION 2016-
2020**

Avril 2021





Resumé

Introduction

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a adhéré au Mouvement mondial Scaling-Up Nutrition (SUN) en juin 2013. Cet engagement en faveur de la nutrition s'est traduit notamment par : (i) la création du Conseil National pour la Nutrition (CNN) en juillet 2014, plate-forme de coordination multisectorielle pour une gestion et une programmation efficaces et efficientes des interventions de nutrition ; (ii) l'adoption en mai 2016 par le Conseil des Ministres, du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) 2016-2020; (iii) l'inscription du PNMN 2016-2020 comme programme au Programme d'Investissement Public (PIP) et (iv) le relèvement significatif de l'enveloppe budgétaire consacrée à la nutrition dans le budget national. .

le PNMN 2016-2020 se décline en sept axes stratégiques : (i) la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et des mesures préventives; (ii) la promotion de la prise en charge (PEC) de la malnutrition; (iii) l'accroissement durable de la disponibilité et de l'accès à des aliments nutritifs et diversifiés dans les zones à fortes prévalences de malnutrition; (iv) le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments; (v) le renforcement de la résilience aux crises alimentaires et nutritionnelles; (vi) l'amélioration de l'Hygiène et de l'accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement dans les zones à fortes prévalences de malnutrition et; (vii) la mise en place d'un environnement favorable à la nutrition et le renforcement de la Gouvernance en matière de nutrition.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) 2016-2020, le Gouvernement ivoirien a bénéficié de l'appui financier de l'Union Européenne (UE) et de l'appui technique de capacity for Nutrition (C4N), ex Global support facility (GSF) et de l'Unicef, pour mettre en place un système efficient de recueil de l'information en nutrition. Cette initiative qui est la Plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition (PNMIN), a pour mission entre autres de faire le suivi des indicateurs du PNMN 2016-2020.

Ainsi, afin d'assurer le suivi du PNMN 2016-2020, la PNMIN a mis en place un système de collecte et de centralisation des données basé sur des outils de collecte, une plateforme de centralisation des données et des ateliers d'harmonisation des données. Au terme de ce processus, le présent rapport présente les principaux résultats obtenus de la mise en œuvre du PNMN 2016-2020, les difficultés rencontrées pour la mise à disposition des données, les leçons apprises et formule des recommandations pour le suivi des indicateurs des futurs plans.

Objectifs

L'objectif général de ce rapport est de présenter l'évolution des indicateurs du cadre commun de suivi et évaluation (CCSE) du Plan national multisectoriel de nutrition (PNMN) 2016-2020.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Présenter les données relatives aux indicateurs du CCSE du PNMN 2016-2020 ;
- Analyser l'évolution des indicateurs sur la période 2016-2020 ;
- Partager les difficultés et tirer les leçons du processus de centralisation des données multisectorielles ;
- Faire des recommandations.

Méthodologie

La méthodologie d'élaboration du rapport s'est faite en trois grandes étapes ;

➤ Première étape:

Elle a consisté à analyser la disponibilité des indicateurs du cadre commun de suivi et évaluation du PNMN 2016-2020, puis à élaborer les outils de collecte des données et parallèlement à développer l'application de centralisation des données.

➤ Deuxième étape:

La deuxième étape a consisté en la réalisation des ateliers de collecte et d'harmonisation des données issues du cadre commun de suivi et d'évaluation du PNMN en décembre 2019 et 2020. Ces ateliers ont été des moments d'échanges et de partage entre les parties prenantes de la plateforme (SE-CONNAPE, Ministères sectoriels, partenaires techniques et financiers et UGP PNMN).

➤ Troisième étape

Cette étape a permis de faire l'analyse, l'interprétation des données collectées et la production du rapport de suivi. Elle a nécessité la réalisation de l'atelier de finalisation du rapport de suivi.

Résultats

A. Les Indicateurs d'Impact

Le cadre commun de suivi évaluation (CCSE) du PNMN 2016-2020 comporte les 11 indicateurs d'impact suivants :

- Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Prévalence du faible poids à la naissance ;
- Prévalence du surpoids des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) ;
- Prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Indice de développement du jeune enfant ;
- Proportion de la population de 15-49 ans ayant une assurance maladie.
- Proportion de la population n'atteignant pas le minimum d'apport calorique ;
- Prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans).

Ces indicateurs sont principalement renseignés à partir des enquêtes nationales telles que l'EDS, la MICS et la SAVA. Vu la périodicité de celles-ci, certaines données relatives à ces indicateurs ne sont pas disponibles.

Les données renseignées dans le tableau ci-dessous sont issues de la MICS pour l'année 2016 et de l'enquête sur l'état nutritionnel réalisée en 2019 en ce qui concerne les données de 2019. Quant aux données des années 2017 et 2018, elles sont issues du rapport annuel sur la situation sanitaire (RASS), à part l'indicateur sur la proportion de la population n'atteignant pas le minimum d'apport calorique qui est issue de la SAVA 2018.

- La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a connu une hausse de 0,8 points de 2016 à 2019.
- La prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans a augmenté de 0.8 points de 2016 à 2019 ;
- La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans a reculé de 1.1 points de 2016 à 2019 ;

- La prévalence du faible poids à la naissance a connu une légère hausse de 2012 à 2016, passant de 14,8% à 16,7%. Cependant les données de routine issues des RASS 2016, 2017 et 2018 indiquent une situation stable autour de 10%.
- La prévalence du surpoids des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) est en hausse de 2012 à 2016 et la valeur de 2019 qui est de 34,8% confirme cette tendance à la hausse ;
- La prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans a baissé de moitié passant de 3% en 2012 à 1,5% en 2016 ;
- La proportion de la population de 15-49 ans ayant une assurance maladie a connu une forte baisse en 2016 (0,9%) puis une hausse en 2020 (7,5%). Cependant, la cible fixée pour l'année 2020 n'a pu être atteinte.
- La proportion de la population n'atteignant pas le minimum d'apport calorique est passée de 15% en 2012 à 10,8% en 2018 se rapprochant de la cible de 2020.

Numéro	Indicateurs	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans ;	29,80%	20%	21,6%	-	-	22,4%	-
2	Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans ;	7,50%	5%	6,0%	-	-	6,8%	-
3	Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans ;	14,90%	10%	12,8%	-	-	11,7%	-
4	Prévalence du faible poids à la naissance ;	14,80%	12%	16,7%	-	-	-	-
5	Prévalence du surpoids des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) ;	26%	23%	31%	-	-	34,8%	-
6	Prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans ;	3,0%	3,0%	1,5%	-	-	-	-
7	Indice de développement du jeune enfant ;	ND	70%	62,8%	-	-	-	-
8	Proportion de la population de 15-49 ans ayant une assurance maladie.	6,2%	80%	0,9%	-	-	-	7,5%
9	Proportion de la population n'atteignant pas le minimum d'apport calorique	15%	11%			10,8%		
10	Prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans	75%	60%	70%				
11	Prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans).	54%	42%	66%				

B. Résultat stratégique 1 : les bonnes pratiques nutritionnelles et les mesures préventives sont promues

Ce résultat stratégique comporte les deux effets suivants :

- La Communication pour l'adoption des comportements et des normes sociales favorables à la nutrition est renforcée à tous les niveaux
- Les adolescentes, les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans sont correctement déparasités et supplémentés en vitamines et minéraux

Réalisation des sous effets de l'effet 1 « La Communication pour l'adoption des comportements et des normes sociales favorables à la nutrition est renforcée à tous les niveaux ».

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données		Année 2020	2016	2017	2018	2019
1	Proportion d'enfants de moins de 6 mois allaités exclusivement au sein	12%	50%	23,5%	-	-	-	-
2	Score de diversité alimentaire (SDA)	ND	6	ND	ND	5,42	ND	ND
3	Proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu un régime alimentaire minimum acceptable	5%	15%	12,5%	-	-	-	-

- Sur la période 2016-2020, le SDA n'a été renseigné qu'en 2018, à partir de l'enquête SAVA 2018. La valeur trouvée qui est de 5,42 est proche de la cible fixée pour 2020 qui est de 6. En 2018, en moyenne 5 groupes d'aliments sur un minimum de 5 acceptables était consommés par la population.

Au cours de la période 2016-2020, pour les deux indicateurs suivants : (i) % d'enfants de moins de 6 mois allaités exclusivement au sein et (ii) Proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu un régime alimentaire minimum acceptable ; seule la valeur de l'année 2016 a pu être renseignée. La valeur de l'année 2020 ne l'a pas été car la pandémie de Covid-19 a empêché la réalisation de l'enquête MICS.

- La proportion d'enfants de moins de 6 mois allaités exclusivement au sein est passé de 12% en 2012 à 23,5% en 2016, soit une hausse de 11,5 points. Selon l'enquête EEN 2019, 40,1% des enfants ont été allaités exclusivement au sein en 2019.
- La proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu un régime alimentaire minimum acceptable est passée de 5% en 2012 à 12,5% en 2016, soit une hausse de 7,5 points. Cependant la proportion d'enfants de 6-23 mois allaités qui bénéficient d'un régime alimentaire minimum acceptable est de 14,3% tandis que celui des non allaités est de 6,7%.

Réalisation des extraits de l'effet 1 « La Communication pour l'adoption des comportements et des normes sociales favorables à la nutrition est renforcée à tous les niveaux ».

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Un Plan de communication sur les bonnes pratiques nutritionnelles validé est disponible et mis en œuvre	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
2	Proportion de communautés des zones à forte prévalence de la nutrition disposant d'acteurs communautaires formés pour la promotion des AEN+	ND	50%	ND	ND	ND	ND	ND
3	% de formations sanitaires publiques, privées et privées confessionnelles amies des bébés	0%	50%	0,2%	0,7%	1,4%	ND	ND
4	Pourcentage d'écoles amies de la nutrition dans les zones d'interventions prioritaires	0	25%	ND	ND	ND	ND	ND
5	Pourcentage de communautés disposant d'acteurs formés pour les activités d'éducation parentale sur la base du module national dans les zones à forte prévalence de la malnutrition	0	50%	ND	ND	ND	ND	ND
6	% de formations sanitaires publiques et confessionnelles assurant la promotion des AEN+	31,6%	70%	19,2%	24,0%	24,5%	29,5%	52,2%
7	% de structures sociales publiques (Centres sociaux hors complexe éducatif) relevant du ministère en charge de la protection sociale assurant la promotion des AEN+	60%	80%	80%	96%		100%	
8	% de structures sociales publiques (IFEF + Centres sociaux) relevant du ministère en charge de la femme assurant la promotion des AEN+	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Au cours de la période 2016-2020, aucun Plan de communication sur les bonnes pratiques nutritionnelles n'a été validé et mis en œuvre.

En Côte d'Ivoire, l'enquête MICS 2016 a permis d'identifier 5 zones à forte prévalence de la malnutrition : **centre-ouest, ouest, nord-ouest, nord-est et le nord.**

- Concernant l'indicateur portant sur la Proportion de communautés des zones à forte prévalence de la malnutrition disposant d'acteurs communautaires formés pour la promotion des AEN+, les données ne sont pas disponibles sur les communautés ; cependant, les activités ont été menées en 2018 dans 3 zones (nord-est, nord-ouest et le nord) et ont permis de toucher 60% des zones à forte prévalence de la malnutrition.

- Concernant les formations sanitaires amies des bébés, les très faibles couvertures observées de 2016 à 2018 sont dues au fait que l’initiative, débutée en 2012, est restée à sa phase pilote jusqu’en 2018 avec la labélisation de 32 structures sanitaires. Le processus de passage à l’échelle est en cours avec le renforcement des capacités des acteurs.
- Pour ce qui est des formations sanitaires publiques et confessionnelles assurant la promotion des AEN+ : on observe une tendance à la hausse de cet indicateur depuis 2016 avec un maximum de 52,2% en 2020 dû à l’intensification des renforcements de capacité des acteurs.
- On constate que les structures sociales publiques (IFEF et Centres sociaux) relevant du ministère de la femme, assurent la promotion des AEN+ à 100% de 2012 à 2016 jusqu’à 2020. Malgré cette promotion systématique dans les structures sociales publiques, le défi à relever est la couverture géographique nationale en termes d’équité.
- La proportion de structures sociales publiques (Centres sociaux hors complexe éducatif) relevant du ministère en charge de la protection sociale assurant la promotion des AEN+ montre une tendance à la hausse de 2016 à 2019, cependant les données de 2018 et de 2020 ne sont pas encore disponibles.
- En ce qui concerne les indicateurs dont les données ne sont pas disponibles sur la période 2016-2020, les activités devant permettre de les renseigner n’ont pas été mises en œuvre. C’est l’exemple des indicateurs suivants : Proportion d’écoles amies de la nutrition dans les zones d’interventions prioritaires et Proportion de communautés disposant d’acteurs formés pour les activités d’éducation parentale sur la base du module national dans les zones à forte prévalence de la malnutrition.

Réalisation des sous effets de l’effet 2 « Les adolescentes, les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans sont correctement déparasités et supplémentés en vitamines et minéraux ».

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% de femmes enceintes déparasitées	37,20%	80%	ND	ND	ND	ND	ND
2	% des enfants de 6 à 59 mois déparasités au cours des 6 derniers mois	36,70%	80%	88,7%	93%	97,5%	97%	96%
3	% des enfants de 6 à 59 mois ayant reçu une supplémentation en vitamine A au cours des 6 derniers mois	61%	75%	102,6%	93%	97,8%	97%	96%
4	% de femmes enceintes supplémentées en fer et en acide folique	77%	80%	ND	ND	ND	ND	ND

5	% des adolescentes supplémentées en fer et acide folique	0%	50%	ND	ND	ND	ND	ND
6	% de ménages utilisant du sel iodé	91,6%	92%	67,3%	-	-	-	-

- En ce qui concerne les indicateurs sur le Pourcentage des enfants de 6 à 59 mois déparasités au cours des 6 derniers mois et le Pourcentage des enfants de 6 à 59 mois ayant reçu une supplémentation en vitamine A au cours des 6 derniers mois, les données collectées en routine montrent que les résultats sont au-delà des cibles de 2020. Par ailleurs, les activités de supplémentation en vitamine A et de déparasitage sont mises en œuvre à travers deux stratégies : campagnes de masse et interventions en routine.
- Pourcentage de femmes enceintes supplémentées en fer et en acide folique : le système d'information sanitaire actuel capte cet indicateur à travers un proxy qui est le pourcentage des femmes mises sous fer et acide folique et non la supplémentation à partir des prescriptions. Les données actuelles ne sont pas renseignées car l'accès à la plateforme DHIS2 n'est pas accessible.
- Pourcentage des adolescentes supplémentées en fer et acide folique : les données de l'indicateur ne sont pas disponibles car dépendant des enquêtes qui n'ont pu être réalisées sur la période. Par ailleurs, la stratégie de prévention de l'anémie chez l'adolescente est en cours d'élaboration par le PNN.
- Pourcentage de ménages utilisant du sel iodé : de 2012 à 2016, la valeur de cet indicateur a diminué de 24,3 points. Il n'y a pas encore eu d'enquête permettant de le renseigner depuis 2016.

Réalisation des extraits de l'effet 2 « Les adolescentes, les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans sont correctement déparasités et supplémentés en vitamines et minéraux ».

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% des enfants recevant des poudres de micronutriments (MNP) dans les districts ciblés	0%	50%	ND	ND	ND	ND	ND
2	Le document de la stratégie communautaire de supplémentation de routine des enfants de 6-59 mois en Vitamine A est élaboré, validé et mis en œuvre	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
3	Nombre de semaines nationales d'intensification des actions de la nutrition organisées	0	4	1	1	1	2	1

4	Le document stratégique actualisé d'enrichissement des aliments en micronutriment (fortification industrielle et domestique) est validé et diffusé	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
5	Le document stratégique de biofortification des aliments est élaboré, validé et diffusé	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
6	% de personnels des SSSU et CReMOSS formés au dépistage de la malnutrition	0	100%	ND	ND	ND	ND	ND
7	% de services de SSSU/CReMOSS équipés en matériel de dépistage de la malnutrition	0	100%	ND	ND	ND	ND	ND
8	Proportion des marchés "scolaires" en milieu urbain des écoles primaires dont les restaurateurs ont bénéficié de renforcement de capacités sur les 5 clés pour les aliments sûrs (formation, équipement)	ND	30%	ND	ND	ND	ND	ND
9	Proportion des marchés "Extra-scolaires" en milieu urbain aux alentours des écoles primaires dont les restaurateurs ont bénéficié de renforcement de capacités sur les 5 clés pour les aliments sûrs (formation, équipement) dans le district d'Abidjan	ND	30%	ND	ND	ND	ND	ND

- Au niveau des extrants de l'effet 2, la majorité des indicateurs n'ont pu être renseignés (5/9) car les activités n'ont pas été mises en œuvre au cours de la période. Pour les indicateurs renseignés, les cibles ont été atteintes pour seulement deux indicateurs : (i) Le document de la stratégie communautaire de supplémentation de routine des enfants de 6-59 mois en Vitamine A est élaboré, validé et mis en œuvre ; (ii) Nombre de semaines nationales d'intensification des actions de la nutrition organisées.
- Pourcentage des enfants recevant des poudres de micronutriments (MNP) dans les districts ciblés : dans le cadre de la recherche opérationnelle, trois districts ont été ciblés à savoir Oumé, Fresco et Issia. En outre, les districts de Mankono et Dianra ont bénéficié de la supplémentation en MNP dans le cadre de l'urgence sanitaire due à la flambée de cas de Béribéri. (Ajouter les chiffres et l'année de mise en œuvre). A ce jour il n'existe pas encore de stratégie de supplémentation en MNP.
- Le document stratégique de bio fortification des aliments n'est pas élaboré. Néanmoins, un document stratégique de fortification du riz est en cours d'élaboration par l'Alliance Nationale pour l'Enrichissement des Aliments (ANEA) sous la coordination du SE-CONNAPE.
- Concernant les indicateurs portant sur les SSSU et les CReMOSS, les activités n'ont pas pu être menées faute de financement.
- Les deux indicateurs suivants : Proportion des marchés "scolaires" en milieu urbain des écoles primaires dont les restaurateurs ont bénéficié de renforcement de capacités sur les 5 clés pour les aliments sûrs (formation, équipement) et Proportion des marchés "Extra-scolaires" en milieu urbain aux alentours des écoles primaires dont les restaurateurs ont bénéficié de renforcement de capacités sur les 5 clés pour les aliments sûrs (formation, équipement) dans le district d'Abidjan n'ont pu être

renseignés car les activités y afférant n'ont pas été menées pendant la période. En effet, le cadre de suivi permanent de la mise en œuvre des activités du PNMN 2016-2020 qui devait lever les goulots d'étranglement (mauvaise compréhension de la mise en œuvre des activités et problèmes de financement, de communication et de coordination) n'a pas été opérationnel.

C. Résultat stratégique 2 : La prise en charge de la malnutrition est renforcée

Ce résultat stratégique comporte les deux effets suivants :

- Effet 1 : Les femmes, les femmes allaitantes et les enfants de moins de 5 ans malnutris reçoivent des soins et un soutien nutritionnel
- Effet 2 : Les PVVIH/OEV et autres groupes spécifiques sont dépistés et reçoivent des soins et soutien nutritionnels

Réalisation des sous effets de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données		Année 2020	2016	2017	2018	2019
1	% d'enfants de moins de 5 ans atteint de la malnutrition aigüe sévère pris en charge dans les centres de santé	17%	80%	47,1%	54,5%	57,5%	59%	
2	% d'enfants de moins de 5 ans atteint de la malnutrition aigus modéré pris en charge	61%	80%	ND	67,4%	76,7%	79%	
2 bis	% d'enfants de moins de 5 ans atteint de la malnutrition aigus modéré pris en charge (MFFE + MEPS)	61%	80%	100%	100%	100%	100%	100%

- Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans atteint de la malnutrition aigüe sévère pris en charge dans les centres de santé : l'on note une croissance de 2016 (47,1%) à 2019 (59%). Cette situation a été favorisée par le renforcement des capacités en termes de formation, d'intrants et d'équipements.
- Concernant la malnutrition aigüe modérée, les chiffres sont en hausse de 2017 (67,4 %) à 2019 (79%). Bien que la prise en charge des cas de malnutrition aigüe modérée dans les centres de santé et les structures sociales publiques se fait à 100%, les défis à relever sont la couverture géographique nationale en termes d'équité et la recherche active des cas de malnutrition modérée dans la communauté.

Résultat des extraits de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% d'hôpitaux disposant d'une unité nutritionnelle thérapeutique (UNT) fonctionnelle	30%	80%	30%	37%	38,4%	39,8%	48,5%
2	% d'ESPC disposant d'une unité nutritionnelle thérapeutique ambulatoire (UNTA) fonctionnelle	20%	45%	8,7%	22%	31%	38%	35,8%
3	% de structures sociales gérées par le ministère en charge de la femme disposant d'une unité nutritionnelle de supplémentation (UNS) fonctionnelle	ND	100%	67,5%	64,3%	54,00%	57,4%	68,1%
3b	% de structures sociales gérées par le ministère en charge de la protection sociale disposant d'une unité nutritionnelle de supplémentation (UNS) fonctionnelle	40%	80%	ND	ND	65%	65%	85%
4	Nombre de FRANC (Foyers de Renforcement des Activités Nutritionnelles Communautaires) fonctionnel dans les sous-préfectures dans les zones prioritaires	0	500	0	0	0	53	1224

- Proportion d'hôpitaux disposant d'une unité nutritionnelle thérapeutique (UNT) fonctionnelle : de 2016 à 2020, l'on constate un accroissement de la couverture des hôpitaux en UNT. Cependant, la cible fixée en 2020 n'a pas pu être atteinte.
- Pourcentage d'ESPC disposant d'une unité nutritionnelle thérapeutique ambulatoire (UNTA) fonctionnelle : de 2016 à 2019, l'on constate un accroissement de la couverture en UNTA et une légère baisse en 2020. Par ailleurs, la cible fixée en 2020 n'a pas été atteinte.
- Concernant l'indicateur sur le pourcentage de structures sociales gérées par le ministère en charge de la femme disposant d'une unité de nutrition supplémentaire (UNS) fonctionnelle, on note une baisse de 2016 (67,5%) à 2018 (54%), puis une hausse pour atteindre 68,1% en 2020. Cette situation s'explique par le fait que de 2016 à 2018, le nombre de structures sociales disposant d'une unité nutritionnelle de supplémentation (UNS) fonctionnelle est resté constant (27) tandis que le nombre total de structures a augmenté de 40 à 50. En 2020, l'appui des PTF a permis d'augmenter le nombre de structures disposant d'une UNS fonctionnelle à 32. Toutefois, la cible de 2020 n'a pas été atteinte.

- Concernant le pourcentage de structures sociales gérées par le ministère en charge de la protection sociale disposant d'une unité de nutrition supplémentaire (UNS) fonctionnelle : on a une croissance de 2018 (65%) à 2020 (85%) et la cible de 2020 a été atteinte grâce à un appui des partenaires.
- Le Nombre de FRANC (Foyers de Renforcement des Activités Nutritionnelles Communautaires) fonctionnel dans les sous-préfectures dans les zones prioritaires a connu une hausse de 2019 à 2020 ce qui a permis d'atteindre la cible fixée pour 2020.

Réalisation des sous effets de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles 2020	Réalizations				
				2016	2017	2018	2019	2020
1	% de PVVIH/OEV malnutries ayant bénéficié d'un traitement nutritionnel avec les Produits Alimentaires Spécialisés (PAS)	24%	50%	43%	38%	33%	40%	AR /MSHP
2	% d'OEV recevant un soutien nutritionnel	22,7%	53%	26,1%	30,9%	25,7%	37,6%	AR /MFFE
3	% de personnes en milieu carcéral malnutris et prises en charge	35%	100%	ND	100%	100%	100%	100%

- Pourcentage de PVVIH/OEV malnutries ayant bénéficié d'un traitement nutritionnel avec les Produits Alimentaires Spécialisés (PAS) : diminution de 2016 à 2018, puis une hausse en 2019. (A rechercher la valeur de 2020)
- Pourcentage d'OEV recevant un soutien nutritionnel : les valeurs de cet indicateur évoluent en dents de scie à partir de 2016 pour atteindre 37,6% en 2019. Cette situation s'explique en partie par une instabilité des financements au cours de la période. Les réalisations de l'année 2020 sont à rechercher.
- Proportion de personnes en milieu carcéral malnutries et prises en charge : bien que les valeurs de cet indicateur montrent une prise en charge de 100% des détenus malnutris, il est à signaler que l'activité se déroule dans quatre (4) maisons d'arrêt et de correction sur les 34 que compte le pays.

Réalisation des extrants de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% de structures sanitaires disposant d'un service de prise en charge de la malnutrition des groupes spécifiques (PVVIH /OEV et autres maladies chroniques)	30%	80%	77,0%	81%	94%	94%	100%
2	Les directives nationales, guides et protocoles de prise en charge de la malnutrition pour les groupes spécifiques sont reproduits et diffusés	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	% des établissements carcéraux proposant un menu équilibré	55%	100%	23,5%	14,7%	11,7%	11,7%	11,7%
4	% formation sanitaires en milieu carcéral sans rupture de stock en ATPE pendant plus de trois mois	0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- Concernant les extrants de l'effet 2, les quatre indicateurs ont été renseignés complètement de 2016 à 2020, et pour trois d'entre eux les cibles ont été atteintes.
- Pourcentage des établissements carcéraux proposant un menu équilibré : On note une diminution de la valeur de cet indicateur de 2016 (23,5%) à 2020 (11,7%). En effet, il existe un arrêté portant sur la ration alimentaire des détenus dans les Maisons d'arrêt (MAC) et de correction. Cependant les difficultés liées à son application ont poussé le CICR à apporter un appui depuis 2016. Cet appui qui a débuté avec 8 MAC sur les 34 que compte la Côte d'Ivoire et a connu d'une diminution jusqu'en 2020.
- Proportion de formation sanitaires en milieu carcéral sans rupture de stock en ATPE pendant plus de trois mois : de 2016 à 2020, les valeurs de cet indicateur demeurent à 100%. Il est à souligner que les formations sanitaires en question ne sont que dans quatre (4) maisons d'arrêt et de correction soutenues par le CICR sur les 34 que compte le pays.

D. Résultat stratégique 3 : la disponibilité et l'accès à des aliments nutritifs et diversifiés pour la consommation sont accrus

Ce résultat stratégique comporte deux (2) effets à savoir :

- La production alimentaire est suffisante, diversifiée et riche en nutriments et accessible dans les zones d'insécurité alimentaire ;
- Les techniques et les infrastructures d'entreposage, de conservation, de transformation (cultures, élevages) sont améliorées au niveau national.

Réalisation des sous effets de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% de ménages ruraux disposant d'un petit élevage (traditionnel)	ND	60%	ND	ND	ND	ND	ND
2	% de ménages ruraux pratiquant les cultures de légume (tomate, aubergine, concombre, laitue, gombo, piment, haricot.)	ND	50%	ND	ND	ND	ND	ND
3	La proportion des ménages en insécurité alimentaire en milieu rural	ND	10%	ND	ND	10,8	ND	ND

Sur les 3 indicateurs, seul celui portant sur la proportion des ménages en insécurité alimentaire en milieu rural a été renseigné en 2018 à partir de l'enquête SAVA et se situe à 10,8%. Une amélioration a été observée par rapport à la valeur de l'EASA (2009) qui était de 12,9%. On constate que la valeur en 2018 se rapproche de la cible de 2020 (10%).

Concernant les 2 indicateurs non renseignés, « Pourcentage de ménages ruraux disposant d'un petit élevage (traditionnel) » et « Pourcentage de ménages ruraux pratiquant les cultures de légumes », ces indicateurs ne sont pas collectés tel que formulés. Ils nécessitent une enquête auprès des ménages ruraux pour déterminer le nombre de ménages disposant d'un petit élevage et le nombre de ménages ruraux pratiquant les cultures de légumes. Les données existantes ont été obtenues à partir du REEA 2015/2016 alors que selon le Programme Mondial de Recensement Agricole (PMRA), un recensement agricole se déroule en moyenne chaque 10 ans. La réalisation des modules complémentaires du REEA prévue à partir de 2017 n'a pu à ce jour se tenir induisant ainsi la non mise en place d'un système de suivi qui devait aboutir à l'opérationnalisation du Système Permanent des Statistiques Agricoles. Il est donc impossible à partir des

résultats du REEA de faire des projections. Cependant les ministères (MIRAH et MINADER) disposent de données de routine sur :

- Le nombre d'éleveurs disposant de petit élevage (système traditionnel) ;
- Le nombre d'exploitants pratiquants les cultures maraichères.

Réalisation des extraits de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de régions en insécurité alimentaire dont les encadreurs agricoles ont bénéficié de formation en nutrition	0	5	ND	ND	ND	ND	ND
2	Nombre d'éleveurs ayant bénéficié de nouvelles formules alimentaires de moindres coûts à base de produits locaux	0	22000	ND	ND	ND	ND	ND

Les indicateurs ci-dessus ne sont pas renseignés

Pour ce qui est de l'indicateur « Nombre de régions en insécurité alimentaire dont les encadreurs agricoles ont bénéficié de formation en nutrition », en 2020 les encadreurs agricoles ont bénéficié de formation en nutrition dans les régions du Poro, du Tchologo et du Gontougo dans le cadre du projet PMNDPE. Néanmoins, il est nécessaire de préciser les modules à aborder au cours de ces formations en nutrition des agriculteurs.

L'indicateur « Nombre d'éleveurs ayant bénéficié de nouvelles formules alimentaires de moindres coûts à base de produits locaux », tel que formulé, cet indicateur n'est pas collecté par le ministère en charge de l'élevage.

Réalisation des sous effets de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Taux de perte post capture	30%	10%	30%	30%	ND	ND	ND
2	Taux moyen de perte post récolte	50%	20%	30%-50%	30%-50%	ND	ND	ND

Les valeurs du taux de perte post capture et du taux moyen de perte post récolte de 2016 et 2017 ont été produites à partir d'enquêtes réalisées par la FAO. A ce jour aucune étude n'a été réalisée par les ministères pour actualiser les données.

Réalisation des extraits de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% de communautés disposant de moyen de conservation et de stockage amélioré de produits végétaux (greniers...)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2	% de communautés disposant de moyen de transformation amélioré de produits végétaux	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3	% de communautés disposant de moyen de conservation et de stockage amélioré de produits animaux et halieutiques	3%	10%	ND	ND	ND	ND	ND

Les 3 indicateurs du tableau ci-dessus n'ont pas de données disponibles car tels que formulés ils ne sont pas répertoriés dans les systèmes d'information des Ministères (MINADER et MIRAH). Cependant, lors du REEA 2016 les indicateurs suivants ont été collectés :

- % de villages ruraux disposant de moyen de conservation et de stockage de produits agricoles (greniers...) ;
- % de villages ruraux disposant de moyen de transformation de produits agricoles ;
- % de villages ruraux disposant de moyen de conservation et de stockage de produits d'élevage et halieutiques.

Résultat stratégique 4 : la sécurité sanitaire des aliments est renforcée

Ce résultat stratégique comporte trois (3) effets. Ce sont :

- Le système intégré d'analyse de risque est mis en place et fonctionne correctement ;
- La gestion du risque est améliorée ;
- Les acteurs de la chaîne de valeur sont informés et sensibilisés.

L'effet 1 comporte un seul sous effet dont les réalisations sont les suivantes :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données		Année 2020	2016	2017	2018	2019
1	L'agence de sécurité sanitaire des aliments est mise en place et est fonctionnel	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

L'agence de sécurité sanitaire des aliments n'a pu être mise en place de 2016 à 2020.

Réalisation des extraits de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données		Année 2020	2016	2017	2018	2019
1	Nombre de groupements de défenses sanitaires (GDS) fonctionnels	30	100	19	21	25	27	27
2	% des dispositifs régionaux d'analyse des risques sanitaires fonctionnels	0	50%	ND	ND	ND	ND	ND
3	Existence d'un système intégré de traçabilité sectoriel des produits alimentaires et des intrants fonctionnel	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

La création de GDS dépend des filières du secteur des ressources animales et halieutiques. A ce jour, seuls trois (03) filières (avicole, porcines, bétail) disposent de GDS conformément à leurs plans d'actions.

De 2016 à 2019, le nombre de groupements de défenses sanitaires (GDS) est en hausse passant de 19 à 27 pour se stabiliser à cette valeur jusqu'en 2020. Cette hausse s'explique par la création de 05 GDS porcins sous l'impulsion du FIRCA, de 02 GDS pour la filière bétail et de 01 GDS pour la filière avicole. **Cependant, aucun document de valeur de référence n'a permis de vérifier la valeur de 30 GDS.**

A ce jour, il n'existe pas de système de traçabilité des produits alimentaires et des intrants fonctionnels au niveau du ministère en charge du commerce mais plutôt un système de contrôle/inspection des produits alimentaires fonctionnel.

Réalisation des sous effets de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de saisies de denrée alimentaire d'origine animale par an	ND	15 000	21 363	43 554	45 796	57 364	En cours
2	Nombre de saisies de produits d'origine végétale avariés sur les marchés par an	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3	Nombre de produits alimentaires ayant une attestation de conformité	40	150	132	170	233	267	160
4	Nombre de produits alimentaires ayant un certificat de conformité	0	15	0	0	7	6	12
5	Nombre de cas de Toxi-infection alimentaire collectif (TIAC) déclarés	ND	0	AR	AR	AR	AR	AR

De 2016 à 2019 le nombre de saisies de denrées alimentaires d'origine animale a plus que doublé et est passé de 21 363 à 57 364. La cible de 15 000 saisies a été largement dépassée. Notons que la cible de 2020 a été évaluée à partir des données disponibles en 2012 qui étaient spécifiques au District Autonome d'Abidjan.

Ce nombre croissant de saisies s'explique par le renforcement du système d'inspection et de contrôle sanitaire.

Il est important de souligner que ces saisies ne concernent que les saisies partielles et totales effectuées dans les abattoirs et aires d'abattages au niveau national.

Les réalisations de l'année 2020 ne sont pas encore disponibles en raison de la non validation des statistiques des services déconcentrés du MIRAH.

L'indicateur « Nombre de saisies de produits d'origine végétale avariés sur les marchés par an » quant à lui nécessite un traitement spécifique pour sa disponibilité par le Ministère en charge du Commerce. La donnée disponible est relative à la quantité et à la valeur marchande des produits alimentaires saisis dans le commerce.

En ce qui concerne « les produits alimentaires ayant une attestation de conformité », la cible qui était de 150 en 2020 a été largement dépassée avec 160 produits ayant une attestation de conformité en 2020.

De 2016 à 2019 le nombre d'attestation de conformité est passé de 132 à 267 et cela est dû à une campagne d'information et de sensibilisation des entreprises.

La baisse constatée en 2020 a été provoquée par le ralentissement des activités économiques dû aux restrictions de déplacements et autres mesures barrières entraînées par la pandémie de la COVID-19.

Pour ce qui est du certificat de conformité, 12 produits alimentaires avaient un certificat de conformité en vigueur en 2020 sur une cible de 15. Cela s'explique par la mise en place progressive des programmes de certification.

Réalisation des extraits de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalisations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Le système de surveillance épidémiologique renforcé incluant les maladies d'origine alimentaire est fonctionnel	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Nombre d'inspections sanitaires vétérinaires menées par an	12 162	20 000	59 489	63 913	58 007	71 758	AR
3	Le protocole de prise en charge des maladies d'origine alimentaire est validé et diffusé	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
4	Un cadre de coordination intégré des interventions de gestion des risques de maladie d'origine alimentaire est mis en place et est opérationnel	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

En ce qui concerne l'indicateur « Nombre d'inspections sanitaires vétérinaires menées par an », les données de 2016 à 2019 mettent en exergue une hausse constante des inspections qui sont passées de 59 489 à 71 758 dépassants significativement la cible de 2020 qui était fixée à 20 000. Cette performance est due aux renforcements conjoints du système de collecte et du système de contrôles. Il faut souligner que les données de base (12 162) ne prenaient en compte que celles du District Autonome d'Abidjan.

Réalisation des sous effets de l'effet 3 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% d'agriculteurs (pour le vivrier) utilisant correctement de bonnes pratiques de production	ND	50%	ND	ND	ND	ND	ND
2	% d'agriculteurs (pour le vivrier) utilisant correctement de bonnes pratiques de conservation	ND	70%	ND	ND	ND	ND	ND
3	% d'agriculteurs (pour le vivrier) utilisant correctement de bonnes pratiques de transformation	ND	70%	ND	ND	ND	ND	ND
4	% d'éleveurs utilisant correctement de bonnes pratiques de production (produit vétérinaire)	ND	70%	ND	ND	ND	ND	ND
5	% d'acteurs (charcutiers, bouchers, transformateurs) utilisant correctement de bonnes pratiques de conservation de viande	ND	70%	ND	ND	ND	ND	ND
6	% d'acteurs utilisant correctement de bonnes pratiques de transformation de viande	ND	70%	ND	ND	ND	ND	ND
7	% d'acteurs de la pêche utilisant correctement de bonnes pratiques de conservation	ND	70%	ND	ND	ND	ND	ND
8	% d'acteurs de la pêche utilisant correctement de bonnes pratiques de transformation	ND	50%	ND	ND	ND	ND	ND
9	% d'acteurs de distribution respectant les normes sanitaires	ND	50%	ND	ND	ND	ND	ND
10	% de structures de distribution de denrées animales et d'origine animale respectant les normes sanitaires	ND	80%	ND	ND	ND	ND	ND

Les 10 indicateurs des sous-effet de l'effet 3 ne sont pas répertoriés dans les systèmes d'information des Ministères (MIRAH et MINADER). Ils n'ont donc pas pu être renseignés.

Cependant le MIRAH dispose des données de routine sur le nombre d'établissements agréés manipulant les denrées animales et d'origine animale destinées à la consommation et le MINADER dispose de données sur le nombre d'agriculteurs (pour le vivrier) utilisant correctement de bonnes pratiques de production et de transformations sur la période de 2020.

Réalisation des extrants de l'effet 3 :

Numéro	Indicateurs (extrants)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Un guide multisectoriel de bonnes pratiques sur la sécurité sanitaire des aliments est élaboré, validé et diffusé	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
2	% d'agriculteurs formés aux bonnes pratiques culturales (pour le vivrier)	ND	80%	ND	ND	ND	ND	ND
3	% d'agriculteurs formés à la conservation et à la transformation des produits agricoles (Céréales, tubercules, légumineuses)	ND	70%	ND	ND	ND	ND	ND
4	% d'éleveurs formés aux bonnes pratiques d'élevages	ND	70%	ND	ND	ND	ND	ND
5	% de pêcheurs formés à une pêche responsable	ND	80%	ND	ND	ND	ND	ND
6	Nombre de campagnes de sensibilisation à l'attention des acteurs du commerce informel sur les mesures d'hygiène et la qualité nutritionnelle des aliments vendus sur les voies publiques	0	5	1	1	0	0	0
7	Nombre de campagnes de sensibilisation des ménages sur les bonnes pratiques pour les aliments sains (5 clés des aliments sûrs de l'OMS)	0	5	1	1	0	0	0

Les 4 indicateurs relatifs au secteur des ressources animales et halieutiques et au secteur de l'agriculture issus de l'extrait de l'effet 3 n'ont pas pu être renseignés car ils ne sont pas répertoriés dans les systèmes d'information des ministères en charge desdits secteurs. Cependant le MIRAH dispose de données de routine sur le nombre d'éleveurs formés aux bonnes pratiques d'élevages et le nombre de pêcheurs formés à une pêche responsable. Le MINADER quant à lui dispose de données sur le nombre d'agriculteurs (pour le vivrier) utilisant correctement de bonnes pratiques de production et le nombre d'agriculteurs formés à la conservation et à la transformation des produits agricoles (Céréales, tubercules, légumineuses).

Résultat stratégique 5 : la résilience des ménages aux crises alimentaires et nutritionnelles est renforcée

Ce résultat stratégique comporte les deux effets suivants :

- Les ménages hautement vulnérables ont accès à des services de protection sociale ;
- Les ménages vulnérables ont leurs capacités renforcées face aux effets du changement climatique et autre chocs/épidémies.

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% de femmes en union qui prennent habituellement les décisions relatives aux soins de leur santé	35%	46%	ND	ND	ND	ND	ND

Le pourcentage des femmes en union qui prennent habituellement les décisions relatives aux soins de leur santé devrait être renseigné par les EDS durant la période 2016-2020. Cependant, l'absence de réalisation d'EDS durant cette période, a pour conséquence la non disponibilité des données relatives à cet indicateur.

Réalisations des extraits de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% de ménages vulnérables des zones prioritaires en insécurité alimentaire qui ont reçu un soutien alimentaire	0%	70%	ND	ND	ND	ND	ND
2	% de ménages vulnérables des zones prioritaires bénéficiant du cash transfert (filet sociaux)	0%	38%	ND	ND	ND	ND	ND
3	% des ménages vulnérables des zones prioritaires bénéficiant de programmes saisonniers vivres contre travail/ formation	0%	70%	ND	ND	ND	ND	ND
4	% de cantines scolaires fonctionnelles dans les zones d'insécurité alimentaires	51%	100%	45,7%	43,8%	39,1%	39,6%	34,1%
5	Nombre de femmes ayant bénéficié de soutien pour les AGR dans le cadre des secours sociaux gérés par le Ministère de la femme et la famille et le Ministère des affaires sociales	7038	50200	1 085	1 199	1 805	5 256	AR
	5+5b			1285	1199	2012	5606	71
5b	Nombre de femmes ayant bénéficié de soutien pour les AGR dans le cadre des secours sociaux gérés par le Ministère de la femme et la famille et le Ministère des affaires sociales	7038	50200	200	ND	207	350	71

6	Nombre de femmes ayant bénéficié de programme d’alphabétisation	43 626	168 996	32 851	34 593	34 224	35 607	37520
	6+6b	43 626	168 996	38 688	37 391	36 175	38 566	40 092
6b	Nombre de femmes ayant bénéficié de programme d’alphabétisation (MFPE)	43 626	168 996	5 837	2 798	1 951	2 959	2 572

- Pourcentage de cantines scolaires fonctionnelles dans les zones d’insécurité alimentaires : la tendance à la baisse de cet indicateur sur la période 2016-2020 est due aux restrictions engendrées par la pandémie a COVID 19 qui ont entraîné la fermeture des écoles. Pendant cette période, certains foyers n’avaient pas les moyens pour assurer la cantine pour les enfants compte tenu du manque d’activité génératrices de revenus. Le niveau d’atteinte de la cible est de 34,1%.
- Les indicateurs « % de ménages vulnérables des zones prioritaires en insécurité alimentaire qui ont reçu un soutien alimentaire » et « % des ménages vulnérables des zones prioritaires bénéficiant de programmes saisonniers vivres contre travail/ formation » ne peuvent pas être renseignés car ils ne sont pas répertoriés dans le système d’information du ministère de la Solidarité et de Lutte contre la Pauvreté. Les soutiens alimentaires apportés par le ministère à travers le Fonds National de Solidarité (FNS) sont effectués de façon occasionnelle et ponctuelle en vue d’aider, de soulager, et d’apporter la compassion du gouvernement aux populations sinistrées, aux victimes de conflits et de catastrophes.
- En ce qui concerne l’indicateur « % de ménages vulnérables des zones prioritaires bénéficiant du cash transfert (filets sociaux) », il ne peut être renseigné dans sa formulation actuelle car non répertorié dans le système de collecte du ministère. Toutefois, le ministère de la Solidarité et de Lutte contre la Pauvreté, dans le cadre de la lutte contre l’extrême pauvreté, dispose d’informations relatives aux « nombre de ménages vulnérables bénéficiaires de transferts monétaires trimestriels d’un montant de 36 000 FCFA » de 2017 à 2020. En effet, le nombre de bénéficiaires est passé de 35 000 ménages en 2017 à 127 000 ménages en 2019 avant d’atteindre un total de 227 000 ménages en 2020. Ce résultat s’explique d’une part, par l’obtention en 2019 d’un appui budgétaire de la Banque Africaine de Développement (BAD) d’un montant de 14 milliards de francs CFA et d’autre part, a l’extension de la couverture aux zones urbaines en 2020 en plus des zones rurales.
- Nombre de femmes ayant bénéficié de soutien pour les AGR dans le cadre des secours sociaux : Cet indicateur est renseigné par deux ministères (MFPE et MEPS). On constate une augmentation de bénéficiaires de 2016 à 2019. Malgré cette augmentation, la cible de 2020 est loin d’être atteinte.

Soulignons que la collecte des données n'est pas exhaustive. En effet, certains financements des AGR ne sont pas captés par les systèmes de suivi existants des deux entités ministérielles.

- L'indicateur « Nombre de femmes ayant bénéficié de programme d'alphabétisation » est renseigné par le MENA et le MFFE. De 2016 à 2020, ce nombre a atteint la valeur de 190 912. La cible de 2020 a été largement atteinte avec un niveau d'atteinte de la cible à 103%. La sensibilisation des femmes est accompagnée de regroupement en coopérative pour la conduite d'activités génératrices de revenus.

Réalisations des extraits de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de sites sentinelles mis en place dans les zones de haute vulnérabilité	35	50	ND	ND	ND	ND	ND
2	Un dispositif de préparation et de contingence multisectoriel pour la nutrition est mis en place et est fonctionnel	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	non

Résultat stratégique 6 : l'hygiène et l'accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement sont améliorés dans les zones à forte prévalence de la malnutrition

Ce résultat stratégique comporte deux effets :

- Chaque ménage a accès à une source d'eau potable ;
- Chaque ménage a une hygiène améliorée et a accès à un système d'assainissement adéquat

Réalisations des sous effets de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% de ménages utilisant de l'eau de boisson de sources améliorées	60%	95%	62%	ND	ND	ND	ND
2	% de ménage disposant d'une source d'eau potable sur place	52%	70%	53%	ND	ND	ND	ND
3	Taux de couverture en eau potable par système hydraulique (HVA)	ND	80%	38%	44%	31%	35%	35%
4	Taux de couverture en eau potable par système hydraulique (HV)	ND	95%	AR	82%	69%	64%	65%
5	Taux de couverture en eau potable par système hydraulique (HU)	ND	95%	71%	71%	71%	72%	AR

De manière générale la fourniture d'eau potable a été assurée durant la période 2016-2020 à partir des systèmes d'hydraulique HU, HVA et HV. Cependant, les enquêtes nationales (MICS et EDS) n'ont pas été réalisées dans cette période pour s'assurer de l'utilisation de l'eau potable par les ménages au cours de la période 2017 à 2020.

- Proportion de ménages utilisant de l'eau de boisson de sources améliorées : ces données sont collectées à travers des enquêtes nationales dont la dernière a été réalisée en 2016 (MICS). Ainsi, les données de 2017 à 2020 ne sont pas disponibles.
- Proportion de ménage disposant d'une source d'eau potable sur place : ces données sont collectées à travers des enquêtes nationales dont la dernière a été réalisée en 2016 (MICS). Ainsi, les données de 2017 à 2020 ne sont pas disponibles.
-
- Taux de couverture en eau potable par système hydraulique humaine (HVA) : Tendence globalement stable et les systèmes HVA sont en voie de disparition. Le système multi-village mis en place regroupe plusieurs villages alimentés à partir d'un château d'eau. Le taux d'atteinte de la cible s'élève à 44%.
- Taux de couverture en eau potable par système hydraulique humaine (HV) : Le taux de couverture a baissé en 2019 suite à la modification des critères d'attribution des points d'eau en milieu rural situant ainsi l'atteinte de la cible de 2020 à 68%. Certains projets ont pris fin en 2017 et des problèmes de maintenance des infrastructures sont à relever.
- Taux de couverture en eau potable par système hydraulique humaine (HU) : Ce taux est légèrement en bonne voie pour l'atteinte de la cible de 2020. Les travaux prévus en 2019 sont en cours de réalisation pour l'atteinte de l'objectif.

Réalisations des extraits l'effet 1:

Numéro	Indicateurs (Extraits)	Année de référence 2012	Cibles	Réalisations				
		Données		Année 2020	2016	2017	2018	2019
1	% des écoles primaire en milieu rural disposant d'une source d'eau améliorée	39%	60%	19%	20%	25%	22%	12,2%
2	% de centres de santé en milieu rural disposant d'une source d'eau améliorée	29%	60%	ND	ND	ND	ND	ND
3	Nombre de nouveau système d'hydraulique humaine (HU) mis en service	ND	427	AR	10	18	17	AR
4	Nombre de nouveau système d'hydraulique humaine (HVA) mis en service	ND	148	AR	80	28	10	0

5	Nombre de nouveaux systèmes d'hydraulique humaine (HV) mis en service	ND	1292	AR	272	300	150	90
6	Proportion des branchements subventionnés prévus réalisés	ND	100%	74,5%	AR	80,0%	AR	975%
7	Proportion de pompes fonctionnant à partir de l'énergie solaire pour l'AEP (Alimentation en eau potable) en milieu rural	0%	19%	AR	AR	0,7%	1%	2%

- Pourcentage des écoles primaire en milieu rural disposant d'une source d'eau améliorée : de 2015-2016 à 2019-2020, la proportion totale d'écoles ayant un point d'eau selon le statut (public ou privé ou communautaire) et le milieu (urbain ou rural) est passée de 39% à 45%. Cette commodité dans les écoles a connu beaucoup de progrès entre 2016 et 2018 en milieu rural du fait du Programme WASH mobilisant des Partenaires au Développement et l'Etat à travers le programme "eau pour tous". En 2019-2020, seulement 12,2% des écoles en milieu rural (public, privé et communautaire) disposent de points d'eau. Cette baisse s'explique par la fin de certains projets du Programme WASH.
- Pourcentage de centres de santé en milieu rural disposant d'une source d'eau améliorée : cet indicateur n'est pas renseigné parce qu'il n'est pas répertorié comme indicateur suivi par le secteur. Cependant, il peut être collecté en routine.
- Nombre de nouveaux systèmes d'hydraulique humaine (HU) mis en service : une tendance à la hausse depuis 2017 du fait de la politique du gouvernement pour approvisionner les populations en eau à travers la réalisation des projets structurants, les boulevards hydrauliques, les multi-villages. Aussi avec la création du Ministère en 2018, plusieurs investissements ont été réalisés dans ce secteur.
- Nombre de nouveau système d'hydraulique humaine (HVA) mis en service : On peut noter un pic réalisé en 2017 du fait de l'appui spécifique de certains bailleurs destiné à mettre en place des systèmes HVA. La baisse observée après 2017 vient du fait des limites rencontrées avec les systèmes HVA qui sont remplacés par les systèmes HU.
- Nombre de nouveaux systèmes d'hydraulique humaine (HV) mis en service : On peut constater qu'il y a peu de nouveaux forages car l'Etat a fait le choix de réparer les anciennes pompes à travers le territoire.
- Proportion des branchements subventionnés prévus réalisés : la cible a été dépassée compte tenu des investissements additionnels dans le secteur. 10 000 branchements prévus au départ ont été largement dépassés grâce aux financements extérieurs de certains bailleurs qui ont permis de réaliser 97 500 branchements (taux de réalisation de 975%).
- Proportion de pompes fonctionnant à partir de l'énergie solaire pour l'AEP (Alimentation en eau potable) en milieu rural : C'est un nouveau système qui est mis en place depuis 2017. Il est donc dans sa phase expérimentale avec un niveau d'atteinte de la cible de 10,5%.

Réalisation des sous effets de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (sous effets)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% des ménages qui ont un dispositif de lavage des mains avec de l'eau et du savon	25%	60%	41%	ND	ND	ND	ND
2	% des ménages qui pratiquent la défécation à l'air libre (pas de toilette/nature)	33%	18%	22%	ND	ND	ND	ND

Proportion des ménages qui pratiquent la défécation à l'air libre (pas de toilette/nature) : cet indicateur est collecté à travers la MICS dont la dernière remonte à 2016. On constate une amélioration de la situation de 2012 à 2016 due aux actions menées grâce à plusieurs programmes structurants.

Réalisation des extrants de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Extants)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	% des écoles qui disposent de latrines améliorées fonctionnelles	41,1%	60%	42%	46,1%	34%	46%	44,1%
2	% de centres de santé qui disposent de latrines améliorées fonctionnelles	33%	41%	60%	ND	ND	ND	ND
3	Nombre de nouvelles infrastructures modernes de traitement et valorisation des déchets urbains construites	0	5	0	0	1	0	0

- Pourcentage des écoles qui disposent de latrines améliorées fonctionnelles : l'analyse montre un niveau moyen d'équipement des écoles en latrines (50%). De 2015-2016 et de 2019-2020, la proportion d'écoles primaires ayant des latrines fonctionnelles est passée de 41% à 51%. Entre 2016 et 2017, on note une hausse de 11,7 points du aux efforts croisés des différents Partenaires au développement autour du programme WASH. Entre 2017 et 2019, on note une baisse moyenne annuelle de 2,5 points due à la fin de certains projets du Programme WASH. Entre 2019 et 2020, on note une hausse de 3,2 points du aux projets de réhabilitation et de constructions du PS-Gouv, croisés avec l'action des certains partenaires au Développement.

- Pourcentage de centres de santé qui disposent de latrines améliorées fonctionnelles : cet indicateur n'est pas renseigné parce qu'il n'est pas répertorié comme indicateur suivi par le secteur. Cependant, pourrait être collecté en routine.

Nombre de nouvelles infrastructures modernes de traitement et valorisation des déchets urbains construites : la construction depuis 2018 est en cours d'achèvement. Le centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) est opérationnel et le taux d'exécution des travaux est estimé à 98% avec la finalisation du 2^e casier. Le manque de financement n'a pas permis la réalisation des autres CVET. Cependant, en plus de ce CVET, les postes de groupage (192 achevés sur 197) et les centres de transfert (3 achevés sur 5) ont été mis en place depuis 2018.

- Pourcentage des écoles qui disposent de latrines améliorées fonctionnelles : l'analyse présente un niveau moyen d'équipement des écoles en latrines (50%). De 2015-2016 à 2019-2020, la proportion d'écoles primaires ayant des latrines fonctionnelles est passée de 41% à 51%. Entre 2016 et 2017, on note une hausse de 11,7 points du aux efforts croisés des différents Partenaires au Développement autour du programme WASH. Entre 2017 et 2019, on note une baisse moyenne annuelle de 2,5 points due à la fin de certains projets du Programme WASH. Entre 2019 et 2020, on note une hausse de 3,2 points du aux projets de réhabilitation et de constructions du PS-Gouv, croisés avec l'action des certains partenaires au Développement.

Résultat stratégique 7 : un environnement favorable à la nutrition est créé et la gouvernance est renforcée

Ce résultat stratégique comporte les 06 effets ci-après :

1. La collaboration et la coordination intra et intersectorielle sont renforcées ;
2. Le plaidoyer pour la nutrition est renforcé à tous les niveaux ;
3. Les programmes de formation initiale sont renforcés en matière de nutrition ;
4. La recherche fondamentale et opérationnelle est renforcée ;
5. Un système de suivi et évaluation est disponible à tous les niveaux ;
6. Un cadre législatif et règlementaire est mis en place.

Réalisations du sous effet de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Sous effet)	Année de référence 2012	Cibles	Réalizations				
		Données		Année 2020	2016	2017	2018	2019
1	Nombre d'auto-évaluations réalisées	0	5	1	1	1	1	0

Dans le cadre de l'adhésion de la Côte d'Ivoire au mouvement SUN, la plateforme a l'obligation de réaliser chaque année une auto-évaluation pour apprécier l'évolution vers l'atteinte des objectifs. Conformément aux années antérieures, en 2020 cette auto-évaluation a été réalisée.

Réalisations des extraits de l'effet 1 :

Numéro	Indicateurs (Extants)	Année de référence 2015	Cibles	Réalizations				
		Données		Année 2020	2016	2017	2018	2019
1	Proportion des points de décisions soumis au comité décisionnel qui sont traités	0	80%	100%	100%	100%	100%	NA
2	Nombre de réunions du comité technique	0	24	6	6	5	5	5
3	Proportion des recommandations des réunions du comité technique mises en œuvre	0	80%	NA	100%	100%	95%	100%
4	Nombre de réunions des comités régionaux	0	20	0	2	3	AR	2
5	Proportion des recommandations des réunions des comités régionaux mises en œuvre	0	80%	100%	100%	100%	100%	100%
6	Nombre de rapports trimestriels transmis par les comités régionaux	0	20	0	0	0	0	6
7	Existence d'un portail internet fonctionnel	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Les indicateurs d'extrait de l'effet 1, en dehors de « l'existence d'un portail internet fonctionnel », visent à s'assurer du fonctionnement des organes de la plateforme. Ainsi, en 2020, toutes les recommandations des réunions du Comité Technique et des Comités Régionaux ont toutes été mises en œuvre. En 2020, aucun point de décision n'a été soumis au Comité Décisionnel. Concernant les réunions du Comité Technique, le dépassement de la cible s'explique par le fait que des réunions extraordinaires ont été organisées en marge des réunions statutaires. Relativement au portail internet créé depuis 2016, son animation s'est poursuivie en 2020. Le nombre de personnes ayant visité le site serait un bon indicateur de son audience.

Réalisations des extraits de l'effet 2 :

Numéro	Indicateurs (Extants)	Année de référence 2015	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de réseaux pour la nutrition fonctionnels (parlementaire, Société civile, secteur privées, médias, système des nations unis, la recherche et monde académique)	0	6	3	3	3	3	3
2	Nombre de planificateurs des ministères sectoriels, société civiles et collectivités formés sur les questions de nutritions	0	250	0	18	-	141	14
3	Existence d'un mécanisme de traçage des dépenses pour la nutrition	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
4	Proportion de lignes budgétaires dédiés à la nutrition approvisionnées	13%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
5	Taux de mobilisation des ressources extérieures pour la nutrition dans le cadre du PNMN 2016-2020	37%	80%	NA	ND	25,3%	37,7% ¹	33%

Concernant les extraits de l'effet 3, l'on note que le nombre de réseaux créés est de passé à 6 en 2020. Toutefois, il faut noter que sur ces 6 réseaux créés, en 2020, seulement 3 organisent des rencontres régulières sanctionnées de rapport. Il s'agit du réseau de la société civile, des PTF et du milieu académique. En ce qui concerne le réseau des parlementaires, il faut noter que l'élection récente des parlementaires de la mandature 2021-2025, nous oblige à réorganiser le réseau.

Relativement au traçage des dépenses en nutrition, il faut noter qu'il n'existe pas de mécanisme formel, toutefois une base de données élaborées par le SE-CONNAPE a permis de relever certains financements. En 2020, une étude réalisée par l'INS a permis de retracer les dépenses. De ce qui précède, les taux de mobilisation des ressources retracés dans le tableau ci-dessus nécessitent une complétude des données pour sa validation.

¹ Fin juin 2019

Réalisations des extraits de l'effet 3 :

Numéro	Indicateurs (Extants)	Année de référence 2015	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de curricula de formation de l'INFAS, des Universités, INFS, ANADER, Lycée Agricole de Bingerville, Education, et ENSA révisés	1	7	0	0	0	0	0
2	Rapport de l'étude de faisabilité de l'intégration du corps de nutritionniste à la fonction publique disponible	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
3	Nombre de prestataires de services en nutrition formés (agents de santé, travail sociaux, encadreurs agricoles)	0	250	AR	AR	AR	AR	AR

Réalisations des extraits de l'effet 4 :

Numéro	Indicateurs (Extants)	Année de référence 2015	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Nombre de sessions tenues par le comité pour la validation des sujets et résultats sur la recherche	0	6	0	0	0	0	3
2	Nombre de bourses allouées pour la recherche en nutrition	0	6	0	0	0	0	0
3	Nombre de partenariats établis avec les institutions régionales ou internationales	0	5	0	2	1	3	4

Au cours de l'année 2020, le comité de sélection des sujets et de validation des résultats de recherche en matière de nutrition a été créé. Ainsi, trois réunions ont pu être réalisées en vue d'entamer le processus d'attribution des bourses de recherche. Cependant, aucune bourse n'a été allouée en 2020.

Au cours de la période 2016-2020, 10 partenariats ont été établis. Les plus importants sont ceux signés avec les structures suivantes : DMI, TRECC, PAM, CAPEC, INS, SEJEN, ENSEA.

Réalisations des extraits de l'effet 5 :

Numéro	Indicateurs (Extants)	Année de référence 2015	Cibles	Réalisations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Une base de données centralisée au niveau du Secrétariat Technique Permanent (STP) opérationnelle	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
2	Nombre de rapports semestriels sur les données statistiques nutritionnelles produits	-	10	-	-	-	-	0
3	Un système de collecte de données au niveau communautaires pour alimenter la base de données centralisée fonctionnelle (Tableau de bord)	-	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
Indicateur spécifique au secteur santé. Il serait de formuler un autre indicateur pour les autres secteurs								
4	Nombre de personnes issues des structures de mise en œuvre du plan ayant bénéficié de formation en suivi évaluation des interventions de nutrition	-	125	-	-	-	100	30

En ce qui concerne les extraits de l'effet 5, il faut noter qu'avec le concours du projet PNMIN, une base de données multisectorielle centralisée a été mise en place au sein du SE-CONNAPE en 2020. Dans le même élan, le projet PMNDPE financé par la Banque Mondiale, a permis de mettre en place un système de collecte de données au niveau communautaire et également d'assurer la formation des parties prenantes en suivi-évaluation. **Prendre en compte la contribution du projet PNMIN pour la formation en suivi et évaluation**

L'extrait concernant le nombre de rapports semestriels sur les statistiques nutritionnelles n'a pu être mis en œuvre en 2020 en raison de la périodicité définie. Il faut l'envisager une fois l'année pour s'assurer de sa réalisation.

Réalisations des extraits de l'effet 6 :

Numéro	Indicateurs (Extants)	Année de référence 2015	Cibles	Réalizations				
		Données	Année 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1	Nombres de textes réglementaires adoptés (allaitement maternel, code du travail, enrichissement du sel, nutrition scolaires)	1	4	-	-	-	-	0
2	Un Fonds National de Nutrition alimenté par les prélèvements sur les produits alimentaires importés ayant un effet néfaste sur la nutrition (sucre, sel, conservateur...) est disponible	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
3	Le document de normes sur la réglementation de la commercialisation des aliments vendus sur les voies publiques est disponible	Non	Oui	Non	Non	Non	-	Non
4	Nombre de décrets sur la nutrition en faveur de l'allaitement et l'alimentation du nourrisson pris	0	5	0	0	0	0	0

Tous les extraits de l'effet 6 n'ont pu être réalisés pendant la période 2016-2020.

Dans le cadre du renforcement du cadre juridique, en 2020, aucun projet de loi ni de décret n'a été soumis au Comité Décisionnel. Cependant en 2019, la prise du décret transformant le CNN en CONNAPE avec extension des prérogatives de la structure de coordination à la l'Alimentation et à la petite enfance est évocatrice de la priorité accordée à ces thématiques.

Difficultés rencontrées

- La non disponibilité de près de 30% des indicateurs du cadre commun de suivi évaluation ;
- Certains indicateurs n'étaient pas répertoriés dans les systèmes d'information des ministères sectoriels ;
- Le manque de financement pour la réalisation d'enquête périodiques pour renseigner certains indicateurs ;
- L'insuffisance de collaboration entre les différents ministères collectant des données sur un même indicateur ;
- Transmission tardive des données à la PNMIN lié à la validation des données ;
- Faiblesse du système d'information de certains sectoriels ;
- Certains indicateurs ont été élaborés pour la mise en œuvre du plan mais n'ont pas bénéficié de financement pour la collecte.

Leçons apprises

- Prioriser les indicateurs de routine et/ou uniquement les indicateurs régulièrement collectés par les sectoriels ;
- Nécessité de collaboration entre plusieurs structures pour le renseignement de certains indicateurs ;
- Soutenir les secteurs dans la recherche de ressources additionnelles pour la collecte des données nécessaires au calcul des indicateurs nouveaux identifiés

Recommandations

A l'endroit de la PNMIN :

- Renforcer les systèmes d'information des sectoriels pour la mise à disposition de données de nutrition ;

A l'endroit du SE-CONNAPE :

- Appuyer la réalisation des études et enquêtes spécifiques aux indicateurs à collecter ;

A l'endroit des Ministères sectoriels :

- Renforcer la collaboration entre les sectoriels ;
- Renforcer les systèmes de collecte de données en place en prenant en compte les indicateurs de nutrition.

A l'endroit de l'UNICEF ou des Partenaires Techniques et Financiers :

- Appuyer les secteurs sensibles à la nutrition pour la réalisation d'études et d'enquêtes ;
- Renforcer les capacités techniques des sectoriels pour la mise à disposition de données de qualité.

Remarques :

Bonjour Mr. NDRI, je n'ai vraiment pas eu le temps de lire à fonds le document, trop de rapports à lire. Bref, quelques observations.

- Pour les chiffres à virgules, soit on met point (.), soit on met la virgule. Dans le rapport par moment c'est point, par moment c'est la virgule;
 - Toujours pour les chiffres à virgules, soit un chiffre après la virgule, soit deux chiffres, il y a lieu d'harmoniser;
 - Quelque part dans le rapport il apparait souvent "A rechercher". Je pense que si on met à rechercher, cela veut dire que l'information existe. Dans ce cas, il faut mettre "reste à compléter".
- Vraiment désolé pour cette timide réaction.

